

Explorer et créer : Critères d'évaluation

Le comité prend des décisions en se fondant sur les critères d'évaluation publiés dans les lignes directrices du programme pour les composantes Recherche et création ou Du concept à la réalisation. **Veillez consulter cette information et vous assurer de démontrer que vous répondez aux critères dans votre demande.**

Il n'y a pas qu'une seule façon de rédiger une demande de subvention. Chaque partie de votre demande est importante et les parties doivent être reliées entre elles. Par exemple, ce que vous proposez d'accomplir doit être reflété dans les revenus et les dépenses et concorder avec le contenu de vos documents d'appui ainsi qu'avec les lettres et confirmations/biographies que vous fournissez.

Veillez noter que les pairs évaluateurs évalueront uniquement le contenu de votre demande. C'est pourquoi chaque section de votre demande a de l'importance. Les demandes claires, cohérentes et convaincantes ressortent du lot.

Si votre demande n'est pas retenue, cela ne signifie pas nécessairement que votre projet n'est pas méritant. L'évaluation des demandes de subventions est un processus concurrentiel et les budgets sont restreints. La compétition est féroce!

Les facteurs suivants sont souvent soulevés lors des discussions sur les demandes et les critères d'évaluation. Nous vous invitons à réfléchir aux conseils ci-dessous, qui sont basés sur les omissions et les oublis les plus fréquents.

Critère d'évaluation n° 1

- **Mérite artistique (50 % du pointage total, comprend trois sous-critères) :**
 - **La qualité artistique de l'œuvre**
 - **La pertinence artistique du projet**
 - **La valeur des résultats artistiques visés**

La pertinence artistique du projet que vous proposez doit être bien expliquée pour que votre demande soit jugée concurrentielle. Il est important de justifier la pertinence artistique du projet et d'indiquer clairement les échéanciers, le caractère innovateur et le mérite artistique du projet.

Expliquez aux pairs évaluateurs ce que vous explorez ou l'objet de vos recherches.

Décrivez vos modes de création ou de production, ou le ou les processus que vous comptez entreprendre, et assurez-vous que ces aspects sont reflétés dans votre budget proposé.

Assurez-vous d'expliquer votre pratique artistique actuelle, la direction créative que vous avez adoptée, les défis que vous visez à surmonter, vos influences, votre inspiration et les questions que vous abordez.

Les résultats artistiques potentiels, tels qu'ils sont décrits dans le formulaire de demande et les autres documents requis, doivent fournir aux pairs une compréhension ou une impression suffisamment claire du projet.

Questions à vous poser sur le mérite artistique :

- Au-delà de votre désir personnel de travailler à ce projet, quelle est l'impulsion créative qui le sous-tend?
- Pourquoi ce projet, ces collaboratrices et collaborateurs clés et/ou ce thème sont-ils pertinents ou importants pour vous et pour votre développement ou pratique artistique?
- Quel est le rapport entre votre pratique actuelle et le contenu?
- Essayez-vous d'étudier quelque chose de précis ou d'atteindre un résultat concret?
- Qu'espérez-vous explorer? Est-ce nouveau pour vous? Pourquoi maintenant? Pourquoi vous?
- L'histoire de qui racontez-vous? Avez-vous obtenu les permissions qui s'imposent pour la raconter? Démontrez-vous que vous déployez des efforts respectueux dans vos interactions avec les collaboratrices ou collaborateurs clés, les communautés touchées et/ou les thèmes abordés?
- Quelle est votre relation avec les thèmes ou sujets et pratiques abordés dans le projet?
- Les dépenses artistiques dans votre budget sont-elles compatibles avec la pertinence de votre projet?

Critère d'évaluation n° 2

- **Impact (30 % du pointage total, comprend trois sous-critères) :**
 - **Le potentiel du projet à contribuer au développement artistique de la candidate ou du candidat et des autres parties prenantes**
 - **Le potentiel du projet à l'avancement de votre pratique artistique**
 - ***Ce troisième critère s'applique uniquement aux demandes soumises à la composante Du concept à la réalisation* : Le potentiel du projet à susciter l'intérêt du public et à faire connaître votre pratique artistique**

Assurez-vous d'expliquer en quoi le projet proposé contribuera à votre développement artistique ou à celui de votre groupe. Le potentiel du projet à l'avancement de la pratique artistique doit être clairement énoncé.

Questions à vous poser sur l'impact :

- Comment ce projet vous amène-t-il à repousser vos limites, à approfondir **votre** pratique et à vous perfectionner?
- Que faites-vous de différent? Pourquoi maintenant? Explorez-vous de nouveaux matériaux, genres, formes, concepts, etc.?
- Votre contexte disciplinaire, géographique, culturel ou communautaire est-il clair?
- En quoi votre projet fera-t-il progresser la pratique artistique en général, au-delà de votre expérience personnelle?
- Le projet contribuera-t-il à un corpus existant? Comblera-t-il une lacune? Donnera-t-il une nouvelle orientation à l'exploration d'un matériau, d'un genre, d'une forme, d'un concept, etc.? Il est essentiel que ces retombées soient claires.
- Dans quel contexte **votre** œuvre et **votre** pratique ou forme artistique s'inscrivent-elles? Comment votre œuvre contribuera-t-elle à développer cette forme ou cette communauté d'artistes? Faites preuve de cohérence et démontrez clairement les retombées pour les communautés, artistes ou publics que vous comptez faire participer au projet.
- Pourquoi entreprenez-vous ce projet? Abordez le court terme (ce que vous faites maintenant) et le long terme (quelle incidence aura-t-il sur votre avenir en tant que candidate ou candidat?)
- Vos objectifs et vos résultats visés sont-ils clairs?

Pour la composante Du concept à la réalisation SEULEMENT :

Le potentiel du projet à susciter l'intérêt du public et à faire connaître votre pratique artistique auprès de celui-ci doit être clair et convaincant.

- Quel public ou quelles communautés votre projet joindra-t-il?

Critère d'évaluation n° 3

- **Faisabilité (20 % du pointage total, comprend deux sous-critères) :**
 - **La capacité et l'expérience nécessaires pour mener à bien le projet**
 - **Un budget raisonnable** (*y compris vos autres sources de revenus si vous soumettez une demande à la composante Du concept à la réalisation*), **l'usage efficient des ressources et la capacité de fournir des conditions de travail adéquates**

Les demandes qui se démarquent sont souvent celles où la candidate ou le candidat démontre de façon convaincante sa capacité à entreprendre le projet, notamment en fournissant un plan de travail réaliste qui énonce les grandes étapes.

Fournissez les documents requis, y compris les ententes et/ou les copies de lettres indiquant la nature de la participation des collaboratrices, collaborateurs, communautés, coproductrices, coproducteurs, partenaires de production, diffuseurs ou commissaires et la façon dont elles et ils appuieront le projet. Si possible, rassemblez les biographies dans un seul document pour faciliter leur consultation.

Détaillez bien votre échéancier et votre budget. Assurez-vous d'inclure le montant demandé dans le budget et veillez à ce que celui-ci soit équilibré : les revenus totaux (incluant le montant de subvention demandé) doivent équivaloir aux dépenses totales. Évitez que votre budget contienne des surprises. Tout élément majeur doit être mentionné dans la description du projet.

Questions à vous poser sur la faisabilité :

- Démontrez-vous votre capacité à fournir des conditions de travail adéquates pour vous-même et les membres de l'équipe de projet?
- Avez-vous inclus dans votre budget des calculs et des notes vous concernant, vous et vos collaboratrices ou collaborateurs?
- Les courtes biographies et CV des personnes participant au projet démontrent-ils leur expérience et leur capacité éprouvée à entreprendre le projet? Rassemblez les biographies dans un seul document pour faciliter leur consultation.
- Avez-vous utilisé la colonne de notes sur le budget pour expliquer/ventiler les dépenses qui nécessitent des précisions? Vous pouvez utiliser les lignes vierges pour inscrire les dépenses qui n'entrent pas dans les catégories existantes. Il n'est pas nécessaire d'inclure dans votre budget des dépenses qui ne s'appliquent pas à votre projet.

Pour la composante Du concept à la réalisation SEULEMENT :

- Si vous demandez plus de 60 000 \$, il est important de justifier le montant élevé de votre demande. (Dans des cas exceptionnels, des montants plus élevés peuvent être envisagés pour les activités dont les coûts sont élevés en raison de la durée du projet, du nombre de personnes impliquées, et/ou des exigences techniques ou autres liées à la pratique artistique.)

- Les subventions soutiennent la recherche, le développement, la création et la production d'œuvres. Les coûts promotionnels peuvent être inclus, mais ils doivent être clairement justifiés.
- Si des activités de tournée sont incluses dans votre demande de subvention, seulement une partie de votre budget proposé devrait y être consacrée. Le cas échéant, vous pouvez soumettre une demande à un concours Circulation et tournée.
- Il vous est recommandé de diversifier vos sources de revenus, si possible, et d'inclure ces montants sous « autres sources de revenus », que celles-ci soient confirmées ou pas.

Documents d'appui

- Les documents d'appui sont essentiels, car il est difficile d'évaluer une demande sans exemples d'œuvres, de travaux en cours, etc. Idéalement, il devrait y avoir un lien entre votre documentation d'appui et votre description de projet.
- La documentation qui reflète votre savoir-faire créatif sera plus convaincante pour le comité. (Évitez les vidéos promotionnelles qui soulignent uniquement votre attrait commercial.)
- Faites plein usage de l'espace pour fournir des notes de présentation ou des descriptions qui expliquent le lien avec votre projet proposé.
- Si vous fournissez des documents d'appui qui ne sont pas directement liés au projet, justifiez leur inclusion dans votre demande. Ces explications peuvent être incluses dans la section des notes des documents d'appui.
- Vous pouvez inclure des documents sur vos collaboratrices ou collaborateurs clés, s'il y a lieu. Ces documents permettront de mieux comprendre leur participation. De courtes biographies sont plus utiles que des curriculum vitae.
- Les membres du comité d'évaluation ont comme consigne de visionner le plus de documents d'appui possible afin de prendre une décision éclairée; ils y consacrent au maximum 10 minutes. Il est toutefois recommandé d'inclure des œuvres complètes plutôt que des fragments. Indiquez clairement quelles parties des documents doivent être examinées.
- Les documents d'appui doivent inclure vos œuvres ou activités les plus récentes qui présentent un lien ou une pertinence avec votre demande de subvention; vous pouvez également inclure l'œuvre/les activités d'autres artistes ou partenaires clés. Les documents d'appui peuvent également comprendre certaines de vos œuvres ou activités antérieures pour replacer votre demande dans son contexte.
- Lettres d'appui et de confirmation : Les lettres que vous incluez dans votre demande doivent aller au-delà d'une simple confirmation de participation à un projet. Pour être efficace, la lettre d'une collaboratrice ou d'un collaborateur doit comprendre les raisons détaillées et précises pour lesquelles l'auteure ou l'auteur appuie ce projet et souhaite y consacrer du temps et des efforts. Les saisies d'écran de courriels et de messages texte sont acceptables. Les lettres qui confirment la disponibilité, l'engagement et l'enthousiasme de la personne convaincront plus efficacement les pairs de la faisabilité d'un projet.
- Sources de soutien confirmées : Incluez des lettres de confirmation d'autres bailleurs de fonds ou de dons en nature dans votre demande.

Budget

IMPORTANT : Les formulaires en format Excel du Conseil des arts ne sont pas compatibles avec Numbers d'Apple ni avec les logiciels de bureautique ouverts comme Open Office. Veuillez utiliser Microsoft Excel pour ordinateurs PC ou Apple ou créer un compte gratuit avec Microsoft Excel en ligne afin d'utiliser Excel dans votre navigateur.

- Utilisez pleinement la colonne de notes sur le budget. Nous adorons les détails : ventilez vos dépenses.
- Un budget raisonnable et des notes qui témoignent de la capacité de fournir des conditions de travail adéquates peuvent jouer en votre faveur.
- Il est essentiel que votre budget soit équilibré, c'est-à-dire que les coûts du projet doivent équivaloir à ses revenus! Remplissez la section des revenus en y inscrivant les sources de revenus confirmées et en attente d'une réponse, s'il y a lieu.
- **Dans la section Revenus sous Revenus du secteur public, inscrivez le montant de subvention que vous demandez au Conseil des arts (subvention visée par cette demande).**
- Des cachets, droits d'auteur et redevances doivent être versés à tous les artistes du Canada. Les montants seront convenus entre les artistes et la candidate ou le candidat, et les honoraires doivent être basés sur les normes qui prévalent actuellement au Canada.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'un soutien ou de clarifications additionnelles sur le programme ou les critères d'admissibilité applicables aux projets, communiquez avec une agente ou un agent d'Explorer et créer.